

COÛTS ET MODE DE PAIEMENT

TARIF

Le tarif pour s'inscrire à un cours est de **220 \$** pour les élèves inscrits dans l'une des cinq commissions scolaires de la région soit :

- Commission scolaire des Chênes à Drummondville
- Commission scolaire des Bois-Francs à Victoriaville
- Commission scolaire de la Riveraine à Nicolet
- Commission scolaire du Chemin-du-Roy à Trois-Rivières
- Commission scolaire de l'Énergie à Shawinigan

Le coût comprend les 30 heures de cours ainsi que la passation de l'examen.

Le tarif pour un élève en provenance d'une autre commission scolaire ou d'un établissement d'enseignement privé est de **440 \$** par cours.

Le paiement en ligne se fait via **PayPal**. Vous devez avoir en main une **carte de crédit** valide ainsi que **l'adresse courriel de deux personnes (parents ou tuteur et celle de l'élève)**.

ANNULATION OU REMBOURSEMENT

Aucun remboursement ne peut être fait excepté pour les motifs suivants :

- maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale ;
- décès d'un proche parent ;
- convocation d'un tribunal ;

Si une demande de remboursement ou une annulation est acceptée, des frais d'administration pourraient s'appliquer.

À partir du 13 juillet 2018, aucune demande de remboursement ou d'annulation ne sera acceptée.

Si le cours est annulé par manque d'inscriptions, un remboursement complet vous sera fait.